

	LICENCE PROFESSIONNELLE <i>Intitulé : Gestion de la Production Industrielle</i>	
	Spécialité : MANAGEMENT DES ACTIVITÉS SUPPORT À LA PRODUCTION (MASP)	
	Faculté des Sciences et Techniques (Antenne d'Auxerre)	

Rentrée 2009

Objectifs	<p>La Licence Professionnelle « Gestion de la Production Industrielle – spécialité : Management des Activités Support à la Production » a pour vocation de donner les bases communes (scientifiques, techniques et humaines) aux métiers d'appui de la production industrielle : la Qualité, la Sécurité et l'Environnement, le Management des systèmes intégrés.</p> <p>La Licence s'inscrit dans la démarche d'amélioration continue et de réduction des coûts qui s'impose désormais à toutes les entreprises. Les étudiants se préparent donc à un métier alliant les bases techniques et scientifiques au management des activités.</p>	Licence Professionnelle MASP
Partenariat et CQPM associés	<p>Cette formation par alternance est organisée en partenariat avec la branche professionnelle UIMM (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie) dans le cadre de l'ITII-Bourgogne (Association regroupant l'Université de Bourgogne et les 4 Chambres Syndicales de la Métallurgie de Bourgogne).</p> <p>Les étudiants sont simultanément inscrits à la Licence Professionnelle, diplôme national, et à la préparation d'un Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie (CQPM), titre reconnu par la Profession. Trois CQPM s'ouvrent sur cette licence (par le biais d'une option) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ <i>Technicien de la qualité (MQ 1992 11 89 0101 H)</i> ❖ <i>Assistant en sécurité et en environnement (MQ 1995 09 89 0132)</i> ❖ <i>Coordonnateur de système de management (MQ 2001 01 89 0195)</i> 	
Formation	<p>La formation comporte 434 heures d'enseignements scientifiques, techniques et humains, réparties en 3 UE obligatoires et une UE à choisir parmi les 3 proposées (spécialisation vers le CQPM suivi simultanément), plus 2 UE professionnelles.</p> <p>DOMAINE ACADEMIQUE :</p> <p>♦ UE1 – Connaissances fondamentales appliquées au métier (101,5 h) : Statistiques et probabilités – Bases de données – Physique et chimie appliquées – Métrologie – Gestion de projets.</p> <p>♦ UE2 – Compétences générales du métier (147 h) : Bases de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement – Normes ISO 9001 – Analyse de processus – Management Sécurité et Environnement (ISO 14001/OHSAS 18001) – Indicateurs, tableaux de bord, audits.</p> <p>♦ UE3 – Management, communication et connaissance de l'entreprise (105 h) : Management RH et social – Communication comportementale et conduite de réunion – Structure et stratégie de l'entreprise – Gestion et comptabilité – Anglais professionnel.</p> <p>♦ UE4 – Option d'approfondissement du métier (80,5 h) : à choisir parmi ...</p> <ul style="list-style-type: none"> > UE4A – Qualité (Référentiels et outils spécifiques, écoute client, métrologie, plans d'expérience) > UE4B – Sécurité et Environnement (Approfondissement des bases de l'UE2, aspects juridiques et ergonomiques, gestion des situations d'urgence) > UE4C – Systèmes de management intégré (référentiels spécifiques, veille technologique, certification, écoute client, management intégré, anglais spécifique) <p>DOMAINE DE L'ENTREPRISE :</p> <p>▼ UE5 - Projet tutoré (équival. 140 h) : réalisé au cours des périodes d'alternance, il donne lieu à la rédaction d'un cahier des charges selon la méthodologie de gestion de projet enseignée.</p> <p>▼ UE6 - Stage (équival. 700 h) : Mise en situation en entreprise, autour d'un projet lié au CQPM choisi.</p> <p>Pendant les séquences en entreprise, l'étudiant est sous la responsabilité d'un tuteur d'entreprise, en liaison avec l'équipe pédagogique.</p>	

<p>Alternance</p>	<p>Les 434 heures d'enseignements académiques que comporte la formation, sont effectuées par alternance : en général 1 ou 2 semaines en centre académique à Auxerre (de début octobre à début juillet) et 3 semaines en entreprise (se référer au planning établi pour chaque promotion).</p> <p>La durée du contrat d'alternance passé entre l'étudiant et son entreprise est d'une année complète.</p> <p>La formation académique est délivrée en partenariat entre l'Université de Bourgogne, sur son site d'Auxerre (UFR Sciences et Techniques, en collaboration avec l'IUT de Dijon-Auxerre), et la Maison de l'Entreprise - Yonne (AFPI-CFAI).</p>
<p>Evaluation Validation</p>	<p>La validation de la Licence Professionnelle est soumise à deux conditions :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ La moyenne pondérée des Unités d'Enseignement (projet tutoré et stage inclus) doit être égale ou supérieure à 10/20 ❖ La moyenne pondérée de l'ensemble constitué du projet et du stage doit être égale ou supérieure à 10/20. <p>Le projet et le stage sont évalués par l'ensemble de l'équipe pédagogique et le tuteur en entreprise de chaque étudiant.</p> <p>La validation du CQPM est du seul ressort de l'AFPI-CFAI.</p> <p>La présence à tous les cours est strictement obligatoire.</p>
<p>Conditions d'accès</p>	<p>Dans la limite de la capacité d'accueil (40 étudiants), sont admis les candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - titulaires d'un diplôme Bac+2 en rapport avec la formation (niveau L2 d'une Licence de Sciences et Technologie ou équivalent DEUG, DUT ou BTS du secteur industriel, CPGÉ – <i>se renseigner pour les autres cas</i>) ou d'un titre homologué de niveau III en rapport avec la formation, - et ayant signé avec une entreprise un contrat d'alternance leur permettant d'accéder à l'un des CQPM rattachés à la licence (liste au recto). <p><i>Attention : le bénéfice d'un contrat de travail de ce type (professionnalisation) est soumis à des conditions réglementaires d'âge et de nationalité. Se renseigner.</i></p>
<p>Renseignements</p>	<p>Contact universitaire (Licence) :</p> <p>Responsable du diplôme : Pr. Yvon VOISIN Mail : yvon.voisin@u-bourgogne.fr</p> <p>Scolarité : Karine RINGUET</p> <p><u>Adresse</u> : UFR Sciences et Techniques Antenne d'Auxerre Route des Plaines de l'Yonne B.P. 16 89010 AUXERRE Cedex</p> <p><u>Tél</u> : 03.86.49.28.51 <u>Mail</u> : ufrst.auxerre@u-bourgogne.fr</p> <p>Contact professionnel pour les CQPM associés :</p> <p>Maison de l'Entreprise - Yonne Mme Anne LAMSDORFF</p> <p><u>Adresse</u> : 6 Route de Monéteau – BP 303 89005 AUXERRE CEDEX</p> <p><u>Tél</u> : 03.86.49.26.20 <u>Fax</u> : 03.86.46.67.15 <u>Mail</u> : accueil.ies@lamaisondelentreprise.com <u>Site Internet</u> : http://www.lamaisondelentreprise.com</p> <p>Les dossiers de pré-candidature doivent être déposés de préférence pour le 15 Juin de chaque année.</p> <p>Les inscriptions en Licence se déroulent selon le calendrier annuel fixé par l'Université de Bourgogne, en général du 15 septembre au 20 octobre (se renseigner).</p>